



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

monuments commémoratifs

Question écrite n° 75575

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre de la défense sur la situation des femmes mortes pour la France. Si des monuments ont été érigés partout en France à la mémoire de nos courageux soldats, très peu font mention des femmes qui se sont battues, elles aussi, pendant la guerre. Cantinières, infirmières ou résistantes, elles sont pourtant nombreuses à avoir payé de leur vie, l'effort de guerre. Il souhaite connaître quelles dispositions sont envisagées pour réparer cette injustice et faire en sorte que les femmes soient associées au souvenir de ceux qui se sont battus pour la France.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75575

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2062